

Gagnez en sérénité avec nos conseillers

-  Management, RH
et Droit Social
-  Service social
inter-entreprises
-  Prévention des risques
et gestion de crise
-  Bilan de compétences
et accompagnement VAE



**Plus de performance,
faites le choix de l'As.SIC**

Pourquoi choisir l'As.SIC ?



Pour nos solutions sur-mesure

Nous vous proposons des solutions sur-mesure qui vous permettront de garantir le bien-être et la performance au sein de votre structure. Vous pourrez vous consacrer pleinement au développement de votre organisation.



Pour notre déontologie, discrétion et réactivité

Nous nous engageons à exercer notre mission avec objectivité et neutralité en toute confidentialité et dans le respect de notre déontologie. Nous pouvons intervenir rapidement dans votre organisation et en toute discrétion.



Pour notre collaboration avec les acteurs et partenaires de votre structure

Nous connaissons parfaitement vos partenaires médico-sociaux et nous travaillons en étroite collaboration avec les acteurs internes : direction, ressources humaines, service de santé au travail, encadrement, service qualité - hygiène - sécurité - environnement.



Pour notre expérience et notre professionnalisme

Acteur du conseil reconnu dans l'Yonne et la Nièvre, l'As.SIC intervient depuis 25 ans auprès de structures des secteurs privé et public.

Une équipe à votre écoute

Équipe de direction

Laure MINCHENEAU
Responsable

Isabelle MARAGNA
Assistante administrative

Conseillères sociales

Cindy GARCIA
Assistante sociale

Marie-Hélène GUERON
Assistante sociale, Conseillère en
économie sociale et familiale

Mary-Anne LODS
Assistante sociale, Conseillère en
économie sociale et familiale

Margaux CHABRET
Conseillère en économie sociale
et familiale

Psychologues du travail

Charline FLEURY FAURE
Psychologue du travail,
Accompagnatrice VAE

Chloé RUBAN
Psychologue du travail,
Accompagnatrice VAE

Pauline DINÉ
Psychologue du travail,
Accompagnatrice VAE

Nos domaines d'expertise

Management, Ressources Humaines
et Droit Social



Service social inter-entreprises



Prévention des risques et gestion de crise



Bilan de compétences
et accompagnement VAE



Une aide pour toutes les fonctions

- Direction et équipes de direction
- Responsables d'équipes et managers
- Service Qualité - Hygiène - Sécurité Environnement
- Service Ressources Humaines
- Services opérationnels
- Public visé (salariés, apprentis, demandeurs d'emploi...)

Des interventions dans des lieux adaptés

- Directement dans vos locaux
- Dans nos sites d'accueil :
 - Auxerre
 - Nevers
 - Sens
 - Joigny
- À domicile
- Par téléphone

Management, Ressources Humaines et Droit Social

Développez les compétences de vos collaborateurs

Des services sur-mesure à votre disposition

Dans un contexte en constante évolution, l'optimisation des ressources humaines représente un enjeu stratégique pour votre organisation. L'As.SIC peut vous accompagner sur les sujets suivants :

- Veille juridique et sociale
- Détection de compétences indispensables et aide au recrutement
- Mise en œuvre des entretiens individuels et professionnels
- Optimisation de la formation et développement des compétences des salariés
- Anticipation des besoins en ressources / GPEC
- Préparation à la retraite

Notre méthodologie

- Diagnostic RH et mise en œuvre de plans d'action
- Mise en place d'indicateurs simples et clairs qui permettent de se projeter facilement dans le futur
- Mise au point d'outils opérationnels et personnalisés

Coaching et Management

Nos conseillers et experts-métiers accompagnent vos équipes et managers dans le cadre d'un coaching ou dans un contexte de changement

Une équipe pluridisciplinaire

Le+

Sécurisez vos process et gagner en efficience

Une expertise juridique à votre service

- Une analyse de vos besoins
- Une expertise actualisée grâce à une veille permanente des évolutions législatives et conventionnelles
- Une étude approfondie de vos documents ou pratiques internes

Un champ d'actions large

Une aide à la gestion des relations avec vos salariés

- L'intégration de nouveaux collaborateurs
- L'accompagnement aux changements de votre organisation
- L'accompagnement dans une rupture de contrat de travail



Un appui dans vos relations avec les instances représentatives du personnel

- Une clarification de leurs champs de compétences, des modalités de fonctionnement et des moyens alloués
- Un accompagnement dans un projet de négociation en vue de la conclusion d'un accord d'entreprise

Des modalités d'intervention adaptées à vos besoins

- Réalisation d'audits (conformité juridique, climat social, RH)
- Animation de modules de formation sur mesure en fonction de vos demandes
- Conseils et accompagnements personnalisés après analyse de votre situation et de votre projet



Prévention des risques et gestion de crise

Alliez performances et prévention avec les conseils de nos experts

Confiez la prévention des risques à nos spécialistes

- Veille juridique HSE (Hygiène Sécurité Environnement)
- Gestion des FDS (Fiches de Données de Sécurité)
- Évaluation de la pénibilité
- Document unique : aide à l'élaboration ou révision
- Ergonomie et prévention des troubles musculo-squelettiques
- Prévention des risques psychosociaux
- ISO 9001, OHSAS 18001

Une méthode d'intervention adaptée à vos besoins

Nos conseillers vous proposent une approche globale, pluridisciplinaire et participative de la prévention des risques, étape par étape :



Management d'un groupe de travail prévention

Nous nous adaptons à la problématique de votre organisation, vos besoins et vos attentes. Dans le cadre de notre accompagnement, nous nous appuyons sur un groupe de travail composé de collaborateurs engagés dans le projet.



Restez sereins même en situation de crise

Nous intervenons dans les contextes difficiles

Notre équipe peut vous accompagner dans la gestion de situations difficiles individuelles ou collectives : événements traumatisants (accident, décès...), réorganisation, mutation de site, fermeture...

Nous nous appuyons sur des experts en ressources humaines, droit social, management, communication ainsi que sur nos psychologues du travail et nos conseillères sociales.

Les services à votre disposition

Accompagnement à la gestion de conflits - médiation

Dans un contexte d'équipe où des conflits risquent de perturber la qualité et la fiabilité de votre production (sécurité, défaillances, erreurs...), notre intervention permet d'identifier les causes de dysfonctionnement et de préconiser des actions d'amélioration.

Mise en place d'une cellule psycho-sociale

Nos experts mettent en place un lieu d'écoute pour permettre à vos collaborateurs d'exprimer leurs difficultés et de les dépasser. L'objectif est de les aider à retrouver le plus rapidement possible une sérénité propice à un travail en toute sécurité.

Bilan de compétences

Optimisez vos compétences pour plus de facilités

Les objectifs

Favoriser la mobilité professionnelle des salariés par l'identification :

- Des compétences
- Des motivations et des centres d'intérêts professionnels
- Du potentiel d'évolution
- D'un ou plusieurs projets professionnels, afin d'envisager une évolution ou une reconversion

Les méthodes

- Identification et évaluation des compétences
- Entretien individuel / Mises en situation
- Tests psychotechniques
- Enquêtes auprès de professionnels
- Techniques et recherche d'emploi
- Le déroulé du bilan est adapté à chaque contexte individuel

Tarifs

- Pour une formule standard (24h) : 1450€ HT (1740€ TTC)
- Pour une formule personnalisable, nous contacter

Cadre légal et réglementaire

Le bilan de compétences constitue une activité dont les normes ont été fixées par le Code du Travail (articles R6313-4 à R6313-8). Le bilan de compétences est considéré comme une action de formation.

Quelques chiffres sur l'année 2020

- Nombre de bénéficiaires en début d'accompagnement : 37
- Nombre de bénéficiaires en fin d'accompagnement : 34
- Taux de réalisation des entretiens de suivi à 6 mois : 90%

Des bilans de compétences sur-mesure

Qui peut en bénéficier ?

- Les salariés, tous secteurs et toutes fonctions
- Les fonctionnaires ou agents non titulaires de la fonction publique
- Les demandeurs d'emploi

Comment financer votre bilan de compétences

- Le bilan peut être financé dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise. Il peut également faire l'objet d'un financement par le biais du compte personnel de formation. (www.moncompteformation.gouv.fr - nom du centre : ASS.SERVICES POUR INDUSTRIE ET COMMERCE).
- Le bilan peut être réalisé sur le temps de travail ou hors temps de travail.

Modalités d'évaluation

- Mise en place et suivi d'un contrat d'objectifs
- Mise en place d'un calendrier de suivi de l'accompagnement
- Remise d'une double synthèse commentée

Le programme

- **1 – Phase préliminaire** : au cours de cette étape, nous analysons la demande et le parcours du bénéficiaire. Nous présentons également le bilan de compétences et les actions qui seront engagées.
- **2 – Phase d'investigation** : c'est la partie la plus conséquente du bilan de compétences. Nous étudions le projet de la personne (compétences, intérêts professionnels, aptitudes...) et un ou plusieurs projets professionnels.
- **3 – Phase de conclusion** : nous co-construisons un plan d'actions. C'est une étape de conclusion du bilan de compétences dans laquelle le bénéficiaire reçoit une synthèse écrite confidentielle.
- **4 – Suivi à 6 mois** : cette dernière phase nous permet de faire le point avec le bénéficiaire plusieurs mois après la fin du bilan de compétences.

Délai d'accès

Le bilan de compétences peut débuter dans le mois qui suit la demande selon les modalités d'acceptation du financement du bilan de compétences.

Valorisez votre parcours avec la VAE

Qu'est-ce que la VAE ?

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet de faire reconnaître son expérience, notamment professionnelle ou liée à des actions extra-professionnelles, afin d'obtenir un Diplôme, un Titre ou une Certification de qualification professionnelle.

Qui peut en bénéficier ?

Tout public bénéficiant d'au minimum 1 année d'expérience dans un domaine d'activité. Justifier d'une recevabilité favorable de l'organisme certificateur, précisant une date de session d'évaluation de votre dossier VAE

Diplômes concernés

Tous les diplômes inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Modalités et délais d'accès

L'accompagnement VAE peut débuter dans le mois qui suit la demande selon les modalités d'acceptation du financement de l'accompagnement VAE

Durée (pour une formule personnalisée nous contacter)

24 heures d'accompagnement (depuis le premier RDV post-recevabilité jusqu'à l'entretien post-jury).

Financements

- Pour les salariés : Plan de formation, CPF n°code 200, Congé VAE
- Pour les demandeurs d'emploi : CPF
- Pour les actifs non-salariés : AGEFICE

Tarifs

- Pour une formule standard (24) : 1650€ HT (1980€ TTC)
- Pour une formule personnalisable, nous contacter)

Méthodes mobilisées

- Entretiens individuels
- Initiation à l'écriture et à l'élaboration du dossier
- Valorisation des atouts professionnels
- Co-lecture des activités rédigées, annotations et conseils
- Vérification de l'adéquation entre le récit et le référentiel de certification
- Préparation à l'entretien avec le jury

Modalités d'évaluation

- Signature d'un acte d'engagement réciproque
- Mise en place d'un calendrier de suivi de l'accompagnement
- Remise à jour régulière des versions du dossier relu et annoté

Quelques chiffres sur l'année 2020

- Nombre de candidats accompagnés : 13
- Nombre de réussite globale : VAE totale : 4 | VAE partielle : 0 | Abandons : 2 | VAE en cours de réalisation : 7
- Taux de réussite (VAE partielle et totale) : 57%

Service social inter-entreprises

Préservez l'harmonie dans votre organisation



Confidentialité,
discrétion
et proximité

Une écoute et un suivi personnalisés pour vos salariés

Vous pouvez confier l'accompagnement de vos collaborateurs à notre service social et leur proposer une écoute et un suivi individualisés par une équipe de professionnels.

Un accompagnement technique et administratif

Le service social intervient dans de nombreux contextes :

- Questions financières, professionnelles, administratives, immobilières
- Questions familiales et psychologiques
- Soutien dans les situations difficiles (handicap, maladie, décès...)
- Accompagnement dans les périodes de changement

Plusieurs possibilités d'intervention

- Auprès d'un collaborateur ou d'une équipe
- Intervention régulière ou ponctuelle
- Sur rendez-vous en entreprise, dans nos bureaux ou à domicile

Une équipe pluridisciplinaire

- Assistantes sociales
- Conseillères en économie sociale et familiale

Des actions d'information et de sensibilisation

Nos conseillers sociaux peuvent effectuer des actions d'information et de sensibilisation dans votre organisation autour des thèmes suivants : surendettement, conduites addictives, retraite, handicap...

NOS CHIFFRES-CLÉS

plus de
500
salariés
accompagnés
chaque année

**un
réseau**
d'experts-métier
et partenaires

Permanences
régulières
du service social dans
20
structures

100
bilans
et évaluations
réalisés par an

7
conseillères
à votre
disposition

4
sites
d'accueil
dans l'Yonne
et la Nièvre

1
équipe
pluridisciplinaire

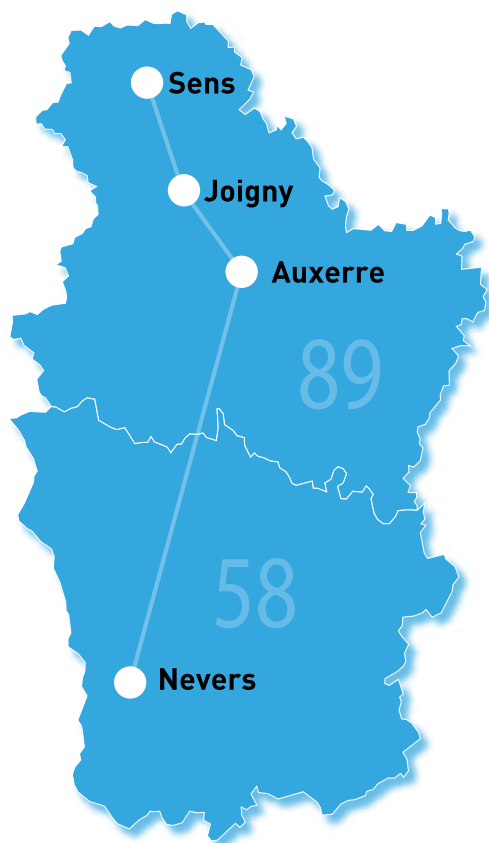
27
années
d'expérience

Contactez-nous

As.SIC Conseil

Tél : 03 86 49 26 40

Mail : contact@assic-conseil.com



4 sites d'accueil

Auxerre 

6 route de Monéteau, BP 303
89 005 Auxerre cedex

Nevers 

37 boulevard du Pré Plantin
58 000 Nevers

Sens

9 boulevard Maupéou
89 100 Sens

Joigny 

19 rue des Entrepreneurs
ZA route de Montargis
89 300 Joigny

Com. As.SIC Conseil - Déc. 2021

 Management, Ressources Humaines et Droit Social

 Service social inter-entreprises

 Prévention des risques et gestion de crise

 Bilan de compétences et accompagnement VAE